



LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel.
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/S
Email: lecanardenfurie@gmail.com
90.00.99.83 / 96.75.34.12

PRIX : 300 F

4^{ème} année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 193 du lundi 31 Août 2020

**Exclusion de 19 membres de la fédération PNDS de
Malbaza après la démission d'Ousmane Idi Ango
Salle temps pour Mohamed Bazoum, président
et candidat du parti à l'élection présidentielle**



Le Pnds se déchire, l'opposition au régime se fortifie

L'appel lancé par le chef de file de l'opposition à l'endroit des Nigériens de tous bords politiques, des organisations de la société civile ou des associations, vise à créer la synergie nationale pour faire face à la volonté du pouvoir en place d'imposer un processus électoral répondant à ses desideratas. Hama Amadou a surtout expliqué qu'il y a, au regard du mal que les Nigériens, dans leur ensemble, subissent, un impératif à se lever, tous ensemble, pour mettre un terme à la situation qui prévaut actuellement au Niger. Une situation qui risque d'empirer, les tendances affichées dans la conduite du processus électoral étant loin de rassurer...

La petite sortie de Hama Amadou qui fait trembler les guristes

Hama Amadou: «Le Pnds Tarayya, ne peut nous imposer son candidat comme président de la République », tout comme « il ne peut pas violer, au vu et au su de tout le monde, violer les lois de la République, violer le code électoral qu'il a lui-même conçu sans que personne ne dise quoi que ce soit, Mohamed Bazoum se balader à travers le Niger tout seul»



Cinq députés du MNSD-NASSARA lancent une croisade contre Seïni

CEDEAO et junte militaire malienne

Une intransigeance inopérante

Amères vérités

Les élections vont être désormais organisées sans code électoral en vigueur puisque vidée de ce qui en fait l'essence

Le Niger, à n'en point douter, est de nouveau à la croisée des chemins. Tout est incertain. Le processus électoral en cours est un marché de dupes et tout porte à croire qu'il va précipiter le Niger dans une situation regrettable. Mais les marchands de dupes n'en ont cure, l'essentiel pour eux étant de se maintenir au pouvoir, quoi qu'il advienne et quoi qu'il en coûte au Niger. Depuis des mois, sinon des années, ils ont décidé d'organiser un semblant d'élections suivant des règles qu'ils ont fixées à leur avantage exclusif, des organes de pilotage du processus électoral qu'ils ont investis par des amis, des militants, voire des parents, c'est-à-dire des personnes redevables et corvéables à merci, prêtes à proclamer des résultats électoraux préfabriqués et attendus par leurs mandataires. Mais il y a pire.

Le pire, c'est qu'en violation de la loi électorale qu'ils ont maintenue contre vents et marées, ils ont décidé, en cours de processus, de changer les règles du jeu, pour confectionner, non plus un fichier électoral biométrique, mais une carte dite sécurisée qui n'a rien de sécurisant, en réalité. Les cartes d'électeurs biométriques tant vantées ne sont plus à l'ordre du jour. Et qui en a décidé ainsi ? Ce sont les mêmes, ceux qui croient que, parce qu'ils sont au sommet de l'Etat, peuvent en imposer aux Nigériens comme ils veulent, quand ils veulent et ce qu'ils veulent.

Pour eux, les élections ne sont qu'une simple formalité d'usage pour contenter les partenaires extérieurs qui, il faut l'admettre, se fichent pas mal de la démocratie chez nous. Ce qui les intéresse, c'est que ceux qui sont au pouvoir fassent semblant en y mettant un peu de forme. Certains représentants d'organisations internationales ne se gênent même pas de savoir que

les fonds alloués par eux servent à valider et à conforter une usurpation de pouvoir. La représentante résidente du Pnud ne s'est-elle pas présentée, toute de rose vêtue, pour remettre à maître Souna Issaka du matériel électoral en pleine polémique sur la commission électorale ?

Au Niger comme à l'extérieur, tout le monde sait qu'Issoufou Mahamadou incarne un régime politique impopulaire et que même à coups de milliards tel que Mohamed Bazoum est en train d'en distribuer dans sa campagne électorale illégale et indécente, ils ne peuvent gagner des élections crédibles. Et si, jusqu'ici, les Nigériens ne se sont pas levés pour taper du poing sur la table et dire « ça suffit ! », c'est parce qu'ils attendent de voir l'acte de trop. Cet acte de trop, c'est cette décision saugrenue de renoncer, de façon unilatérale et pernicieuse, à la biométrie alors que la loi l'impose. C'est non seulement inacceptable, mais c'est porteur de germes de discordes graves. Les partis politiques, notamment ceux de l'opposition, les organisations de la société civile, et peut-être même certains partis politiques de la majorité au pouvoir, ne l'accepteront pas.

Maître Souna Issaka, qui ne mérite, certainement pas, d'être appelé président de la Ceni puisque l'organe qu'il dirige n'a rien de tel et ne fait rien qui s'apparente à la mission d'une commission électorale nationale indépendante, est désormais tout nu. Il ne peut prétendre être en train de mener une mission nationale. Il est dans une logique désormais comprise de tous et quoi qu'il advienne, le bonhomme-là ne démissionnera pas de lui-même. La loi électorale ? Maître Souna, tout comme ceux dont il exécute au ¼ de tour les instructions, ne s'en soucie guère. Il s'en moque éperdument.

Ayant constaté que s'ils doivent modifier la loi électorale, comme ils l'ont fait souvent avec d'autres lois pour les adapter à leurs desideratas du moment, ils vont devoir réviser 31 articles du code électoral, ce qui serait une porte ouverte à la révision des articles incriminés par l'opposition politique, entre autres les articles 8, 12 et 201, ils ont préféré la piétiner et en faire à leur guise. Car, comme la biométrie n'étant plus de rigueur, ce sont les articles 10, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 64, 65, 66, 67, 177, 178 qui doivent subir une modification pour les conformer à la situation actuelle. Est-il acceptable ? NON.

Ce qui est inacceptable surtout, c'est de faire savoir qu'il n'est pas possible de faire des cartes biométriques après avoir seulement confectionné un autre type de cartes qui ne correspondent pas à ce que la loi prescrit.

Ce qui est inacceptable, c'est qu'un camp politique, parce qu'il est au pouvoir, pense pouvoir fixer les règles de jeu à sa convenance et les changer lorsque, durant le processus, il se rend compte qu'elles ne correspondent plus à son bon vouloir et aux conditions jugées propices à une victoire électorale qu'il ne saurait avoir autrement.

Ce qui est inacceptable, c'est qu'un candidat mène une campagne électorale fortement médiatisée par les organes d'information de l'Etat, sous le silence complice de maître Souna.

En vérité, au regard du problème que pose cette affaire de cartes d'électeurs proposées, en violation de la loi électorale, il n'y a pas mille mots pour dire les choses telles qu'elles sont : Les élections vont être désormais organisées sans code électoral en vigueur, puisque vidée de ce qui en fait l'essence.

Maître Souna, le Pnds et ses responsables se fichent pas mal de savoir qu'ils piétinent la loi et cela comporte des risques énormes pour la stabilité du pays.

N'est-ce dans cette logique qu'ils ont détourné les fonds destinés à la défense nationale ?

N'est-ce pas dans cette logique qu'ils ont vendu l'école publique Terminus à un privé ?

N'est-ce pas dans cette logique qu'ils sont en train de vouloir imposer aux Nigériens un processus électoral désormais sans loi électorale en vigueur puisque vidée de son essence ?

Le manque de ressources financières chanté par la commission électorale ne peut d'ailleurs suffire à les mettre hors de cause dans la manigance d'un plan savamment orchestré pour se maintenir au pouvoir à tout prix. Il n'y a pas d'argent, dit-on ?

Il n'y a pas d'argent pour faire les cartes électorales biométriques tel que le commande la loi électorale, mais il y en a pour détruire des bâtiments publics et transférer les services qu'ils hébergent dans des immeubles loués à grands frais à l'Etat par des dignitaires du régime.

Il n'y a pas d'argent pour faire les cartes biométriques tel que le commande la loi électorale, mais on surfacture les marchés publics à coups de centaines de millions de francs CFA, voire à coups de milliards.

Le Niger est en danger et le processus électoral, tel que veut l'imposer le camp présidentiel, en est la cause. Ceux qui peuvent agir pour arrêter cette descente aux enfers doivent impérativement le faire avant qu'il ne soit tard. C'est en l'occurrence le Président Issoufou qui est de nouveau interpellé sur sa responsabilité.

Le Pnds se déchire, l'opposition au régime se fortifie

Le congrès d'investiture du président du parti d'Amin- Amen, Omar Hamidou Tchiana, le samedi 29 août 2020, a été l'occasion saisie par le chef de file de l'opposition politique, Hama Amadou, de faire une rentrée politique tonitruante. Invité à prendre la parole, le président du Moden Fa Lumana Africa a pratiquement volé la vedette au désormais candidat investi d'Amin-Amen. Dans un discours fortement applaudi par des milliers de personnes massées dans une salle du palais du 29 juillet remplie et surchauffée, Hama Amadou a abordé toutes les questions de l'heure. Le processus électoral et les tendances affichées par une volonté inébranlable du Pnds d'imposer les règles de jeu à sa guise a particulièrement retenu l'attention de l'orateur du jour. « Le Pnds Tarayya, a-t-il dit, ne peut nous imposer son candidat comme président de la République », tout comme « il ne peut pas violer, au vu et au su de tout le monde, violer les lois de la République, violer le code électoral qu'il a lui-même conçu sans que personne ne dise quoi que ce soit, Mohamed Bazoum se balader à travers le Niger tout seul, distribuant des milliards ». Les couleurs sont lancées et l'opposition au régime actuel prendra sans doute sa forme dans les prochains jours.

L'appel de Hama Amadou aux Nigériens pour un combat sans merci contre le régime actuel

L'appel lancé par le chef de file de l'opposition à l'endroit des Nigériens de tous bords politiques, des organisations de la société civile ou des associations, vise à créer la synergie nationale pour faire face à la volonté du pouvoir

en place d'imposer un processus électoral répondant à ses desideratas. Hama Amadou a surtout expliqué qu'il y a, au regard du mal que les Nigériens, dans leur ensemble, subissent, un impératif à se lever, tous ensemble, pour mettre un terme à la situation qui prévaut actuellement au Niger. Une situation qui risque d'empirer, les tendances affichées dans la conduite du processus électoral étant loin de rassurer.

Pour le moment, on n'en sait pas plus sur le mouvement qui vient de naître. Ni l'appellation qui lui sera donnée, ni ses objectifs, encore moins le directoire.

Cet appel de Hama Amadou a-t-il été entendu ? On peut le croire. Le lendemain de cette rentrée politique du chef de file de l'opposition que l'on doit à Amin-Amin et à son président qui lui ont offert l'espace et l'opportunité, un mouvement réunissant partis politiques et organisations de la société civile dans une nouvelle dynamique de lutte contre la mauvaise gouvernance au Niger. S'il est vrai que la gestation de ce mouvement ne s'est pas faite du jour au lendemain, il reste qu'elle a sans doute été boostée par l'adresse de Hama Amadou au congrès d'Amin-Amin. Pour le moment, on n'en sait pas plus sur le mouvement qui vient de naître. Ni l'appellation qui lui sera donnée, ni ses objectifs, encore moins le directoire.

Après le ca du Mali, il sera difficile, voire hasardeux de vouloir empêcher les Nigériens de manifester dans la rue leurs désaccords vis-à-vis de la malgouvernance et de la conduite du processus électoral actuel.

Le combat politique, à quelques mois des élections locales, va, donc, connaître un tournant décisif. La décision, unilatérale, du pouvoir en place de renoncer aux cartes d'électeurs biométriques et d'opter pour des cartes qu'ils disent sécurisées, est de nature à précipiter un conflit pressenti de longue date. Mohamed Bazoum est en campagne électorale, distribuant beaucoup d'argent que l'on estime à coups de milliards de francs CFA. Les chefs traditionnels sont particulièrement visés dans cette distribution systématique de sommes d'argent. Cet état de faits risque d'envenimer la situation, le mouvement naissant ne pouvant comprendre et accepter qu'on lui interdise de manifester. Ce qui a prévalu au Mali voisin est encore dans l'esprit des Nigériens et il sera difficile, voire hasardeux de vouloir les empêcher de manifester dans la rue leurs désaccords vis-à-vis de la malgouvernance et de la conduite du processus électoral actuel.

L'exclusion d'Ousmane Idi Ango et d'autres militants, prononcée après leur démission

Pendant ce temps, le Pnds Tarayya se déchire. En proie à des soubresauts internes qui ont poussé l'ancien directeur général de la Société nigérienne d'exportation de produits pétroliers (Sondidep), Ousmane Idi Ango, à la démission. Il n'est pas seul. Il a décidé de s'en aller en même temps que tous ses soutiens, notamment à Malbaza où il est tout de même considéré comme le plus grand mastodonte politique. Il serait parti pour le Pjp Doubara du général Djibo Salou, l'ancien chef de la junte militaire qui a fait tomber le Président



Mamadou Tanja. Suite à ce départ fracassant d'Ousmane Idi Ango, le Comité exécutif du Pnds Tarayya s'est réuni, hier, dimanche 30 août 2020 à l'effet d'examiner la situation ainsi créée. Et à l'issue de la dite réunion, des informations ont fait état de l'exclusion de l'intéressé, d'Amadou Djidout, le grand-frère du ministre délégué au Budget ainsi que de 18 autres camarades de Malbaza pour atteinte à la cohésion du parti. Après leur démission rendue publique.

Des centaines de militants quittent le Pnds Tarayya au profit d'autres partis politiques

L'affaire s'arrêtera-t-elle à ce stade ? Rien n'est moins sûr. Selon des sources crédibles, le cas Ousmane Idi Ango risque de faire boule de neige et entraîner d'autres leaders régionaux dans la même dynamique.

Outre le refus de se reconnaître à travers la candidature de Mohamed Bazoum, d'autres questions de positionnement pourraient faire implorer le Pnds Tarayya. En attendant, ces sont des centaines de militants qui, de Dogueraoua, Konni, Malbaza ou encore Gidan Ider, quittent le parti de Mohamed Bazoum au profit du Moden Fa Luman Africa de Hama Amadou, de Kishin Kassa d'Ibrahim Yacoubou ou encore du Pjp Doubara de Djibo Salou.

Doudou Amadou

La petite sortie de Hama Amadou qui fait trembler les guristes

Alors qu'ils pensaient l'avoir définitivement anéanti avec les multiples épreuves qu'ils lui font subir depuis la rupture de son alliance avec eux en août 2013, les Guristes au pouvoir ont été désagréablement surpris de découvrir l'opposant Hama Amadou dans toute la combativité qu'on lui reconnaît. Invité au congrès d'investiture du candidat du parti Alliance des mouvements pour l'émergence du Niger (AMEN-AMIN), samedi dernier au Palais du 29 juillet, Hama Amadou a fait une intervention qui secoue visiblement la galaxie guriste. Dans cette intervention, qui n'a duré que quelques petites minutes, l'homme a parlé de la mauvaise gouvernance du régime en place, avant d'appeler les Nigériens à se battre pour empêcher que le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA) ne leur impose leur futur Président de la République. Comme pour aux Nigériens qu'ils sont d'abord et avant tout maîtres de leur destin, Hama Amadou leur a dit que c'est quand ils vont se lever que Dieu les aidera dans leur combat. Il n'a pas fallu plus pour que les partisans du pouvoir s'emparent de la toile pour s'en prendre au principal opposant. Et au lieu d'user des arguments pour démentir les cas de mauvaise gestion imputés à leur régime, les partisans du pouvoir se sont seulement intéressés à la partie où Hama Amadou voulait expliquer aux Nigériens a besoin de leur aide pour les aider, autrement dit qu'ils doivent d'abord se lever pour que Dieu les aide à atteindre leur objectif. C'est ainsi que Hama Amadou qu'ils accusent l'homme d'avoir commis un blasphème,

pensant ainsi manipuler les Nigériens dont tout le monde connaît l'attachement à la religion. Mais c'est que les Guristes continuent à prendre les Nigériens pour des abrutis. Sinon, comment des gens qui n'ont jamais levé le petit doigt pour dénoncer les interdictions des prières collectives peuvent convaincre les Nigériens qu'ils sont si jaloux du respect des préceptes religieux ? Comment eux qui ne sont jamais émus des détournements massifs des fonds alloués à la défense et de toutes les conséquences en pertes en vies humaines liées à ces détournements, peuvent convaincre les Nigériens qu'ils ont un minimum de sincérité pour distinguer le bien du mal ? Les Nigériens sont suffisamment avertis pour comprendre que toute l'agitation des Guristes autour des propos de Hama Amadou est uniquement à leur peur que ces propos suscitent en eux. Alors qu'ils pensaient l'avoir totalement détruit et délogé tous les obstacles pour leur maintien au pouvoir en 2021, les Guristes constatent, à leur corps défendant, que l'opposant Hama Amadou n'a rien perdu de sa combativité et va peser de tout son poids dans les futures élections. En appelant les Nigériens à se lever pour se battre, l'opposant a jeté un véritable pavé dans la mare des Guristes qui pensaient avoir tout bouclé. Ne scandaient-ils pas un moment qu'« il n'y a en face », comme pour dire que la victoire de leur candidat est acquise d'office ? Pour de nombreux analystes, même au cas où il sera empêché d'être candidat, Hama Amadou va jouer un rôle déterminant dans l'élection du futur Pré-



sident de la République du Niger. Les tentatives de disloquer son parti se sont révélées vaines car tous les observateurs ont constaté que malgré toutes les épreuves que les Guristes lui ont fait subir, ses partisans restent debout à ses côtés et prêts à le suivre dans

toute décision qu'il prendra. Si pour cette petite sortie de Hama Amadou du samedi dernier les Guristes semblent perdre le sommeil, les observateurs se demandent ce qu'il en sera le jour où l'opposant va appeler à des manifestations de rue. **Alio Hassane**

PJD Hakika

Le président Mahamane Hamissou dans la commune rurale de Koygolo

Le président Hamissou Mahamane était l'hôte des habitants du village de Poug, situé dans la Commune rurale de Koygolo, région de Dosso au cours du week-end passé. L'objectif de sa tournée est de rendre visite aux militantes et militants de son parti, le PJD Hakika, en cette veille d'élections municipales, législatives et présidentielles de 2020-2021. Malgré les travaux champêtres, ils étaient des centaines de militants et sympathisants qui ont fait le déplacement pour écouter leur leader, El Hadji Mahamane Hamissou du Pjd Hakika qui a tenu un discours franc par rapport aux prochaines échéances électorales. Parlant des élections en général, il a tenu à les informer de possibles fraudes massives qui se préparent avec l'argent du contribuable nigérien que des individus véreux ont volé dans les caisses de l'État. Mais le Pjd Hakika ne va jamais accepter ou cautionner ce genre de fraude. Le Conseil d'orientation du Pjd va décider dans deux (2) semaines, a conclu le président Hamissou. Les militants, eux, étaient très réconfortés de la visite de leur leader.

Exclusion de 19 membres de la fédération Pnds de Malbaza après la démission d'Ousmane Idi Ango

Salle temps pour Mohamed Bazoum, président et candidat du parti à l'élection présidentielle

Les analystes et observateurs continuent à s'interroger sur la démission du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (Pnds-Tarayya) d'Ousmane Idi Ango, dit Dan Baba, qu'on dit pourtant très proche du président de la République, Issoufou Mahamadou.

Le dimanche 23 août 2020, l'ancien Directeur général de la Société nigérienne d'exportation des produits pétroliers (SONIDEP), a annoncé sa démission du Pnds-Tarayya, entraînant avec lui des milliers de militants du principal parti au pouvoir de la coordination départementale de Malbaza, au cœur du fief principal dudit parti. Même si l'intéressé n'a fait aucune déclaration sur ses nouveaux choix politiques, certaines spéculations lui prêtent l'inten-

tion de poser ses valises au PJP Doubara de l'ancien président de la transition militaire de 2010-2011, le général Djibo Salou, déjà investi candidat à la prochaine élection présidentielle. À tort ou à raison, bien d'observateurs redoutent des départs massifs d'autres militants du Pnds-Tarayya de la région de Tahoua vers d'autres partis politiques. Dans un message vocal adressé aux responsables de la fédération du Pnds-Tarayya de Tahoua et largement partagé sur le réseau social Whatsapp, El hadji Adayé, un cacique régional du parti au pouvoir, a mis en garde quant à la manière dont les affaires du parti sont gérées au niveau de Tahoua. Sans le dire ouvertement, l'homme a prévenu que cela ne lui coûterait rien de faire ses adieux au Pnds-

Tarayya si des solutions ne sont pas apportées au dysfonctionnement qu'il dénonce. À quelques mois seulement des élections, le principal fief du Pnds-Tarayya semble se désolidariser du candidat Bazoum Mohamed qui continue à mener une campagne électorale anticipée sous le couvert de «visite de proximité», au vu et au su de toutes les institutions chargées de veiller au respect de la loi électorale et du président de la République, Issoufou Mahamadou, lié par le serment confessionnel de protéger les textes et lois de la République et de garantir l'équité entre les citoyens. Perdre même une petite partie de Tahoua va être fatal pour le candidat Bazoum Mohamed, surtout avec la multitude des candidatures annoncées pour la future présidentielle.



Aux dernières nouvelles nous apprenons que le CEN du Pnds-Tarayya, au cours d'une réunion tenue, hier, dimanche 30 août 2020, a pris la lourde décision d'exclure de ses rangs dix neuf (19) membres de la Fédération de Malbaza, dont Ousmane Idi Ango ancien DG de la Sonidep.

A.Y

Cinq députés du MNSD-NASSARA lancent une croisade contre Seïni

Dans une déclaration publiée le 27 août dernier, cinq députés du Mouvement national pour la société de développement (MNSD-NASSARA) ont dressé un tableau sombre sur la gestion de leur parti. Et comme s'ils lancent une croisade contre le président de leur parti Seïni Oumarou, ces députés indiquent soutenir l'ancien secrétaire général du MNSD-NASSARA et la restitution du poste de secrétaire général à la région de Maradi.

Les cinq députés sont Maman Mourtala Mamouda, Fatchima Assoumane, Maman Rabiou, Boubacar Adamou et Ayouba Hassane. Dans leur déclaration, ils dénoncent «la mal gouvernance du parti caractérisée par l'absence des réunions statutaires des organes, instances et des structures de participation», et «les modifications abusives voire les triturations des textes fondamentaux du parti en violation flagrantes des procédures consacrées, de l'esprit et de la lettre des textes fondateurs du parti». Après avoir déploré les multiples procès intentés par certains de ses militants contre le MNSD-NASSARA, pour «non-respect» des textes du parti, les cinq députés ont poursuivi leur dénon-

ciation, en parlant de «pratiques antidémocratiques, claniques et divisionnistes organisées autour du président du parti et qui ont frustré et démotivé totalement la majeure partie des militants en cette veille des élections locales et générales et qui s'apparentent à un démantèlement programmé du parti». Ils ont aussi mis en cause «la responsabilité personnelle» du président du parti dans la crise qui secoue le MNSD-NASSARA, évoquant son «immixtion personnelle» dans la gestion du groupe parlementaire, entraînant «sa paralysie, voire son inexistence en tant que groupe politique fonctionnel à l'Assemblée nationale». L'honorable Maman Mourtala Mamouda et ses collègues ont aussi dénoncé «les manœuvres sournoi-



ses savamment orchestrées pendant près de deux ans pour empêcher la reconduction du camarade Abdoul Kadri Tidjani au poste de secrétaire général du parti et qui ont conduit à la rupture entre la direction du parti et la grande section de Maradi». Ils ont aussi évoqué «le manque de considération aux préoccupations légitimes soulevées par la grande section de Maradi dans sa lettre adressée au président en date de 8 août 2020 et de la déclaration des structures de participation en date du 6 août

2020 pour soutenir la reconduction du camarade Abdoul Kadri Tidjani au poste de secrétaire général». Tout en réaffirmant leur appartenance au groupe parlementaire, au MNSD-NASSARA et à la mouvance présidentielle, les cinq députés ont apporté leur soutien à la section de Maradi et à l'ancien secrétaire général Abdoul Kadri Tidjani, ajoutant se désolidariser «de tout règlement de compte et tout acte tendant à troubler la cohésion du parti».

Alio Hassane

Page 5

CEDEAO et Junte militaire malienne

Une intransigeance inopérante

Le Mali, depuis le coup d'Etat qui avait réveillé la CEDEAO, surprise de comprendre que le temps des coups de force n'est pas révolu même lorsqu'elle peut prétendre qu'on est en démocratie et qu'elle se porte en gardienne (discréditée) de la normalité constitutionnelle, poursuit sa route, heureux d'être maître de son destin. Le pays, à la suite de soulèvements populaires qui ont ébranlé la quiétude du pays, a fini par être agité par des bruits de bottes qui ont conduit l'armée à «prendre ses responsabilités» et à s'emparer du pouvoir, mettant fin au règne d'Ibrahim Boubacar Keïta, rangé désormais dans les archives de l'Histoire, non sans déplaire aux «amis» et pairs de la CEDEAO. L'Institution communautaire s'était, bec et ongle, battu pour un retour anormal au pouvoir du président renversé, déchu, arguant que selon le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la bonne gouvernance, il est hors de question de chasser un «président démocratiquement élu», refusant de rappeler qu'il est tout aussi inconcevable, politiquement et moralement, de cautionner, «un président démocratiquement élu» qui se fout de son peuple, le méprise et agit contre ses aspirations. Parce qu'on serait démocratiquement élu, faut-il croire qu'on a la licence de tout faire, de tout s'autoriser pour la durée d'un mandat ? Le bon sens veut que celui qui est démocratiquement élu, si tant est qu'il l'est, s'il ne peut agir pour l'intérêt général, qu'il soit démis de ses fonctions, s'il le faut par la révolte populaire, par la seule volonté qui pourrait alors se rendre compte qu'il s'est trompé de choix. On le voit d'ailleurs, car pour mettre en application des mécanismes constitutionnels, notamment de mise en accusation, même pour un ministre, la chose devient impossible a fortiori lorsqu'il est question d'une haute trahison qui pourrait conduire à la déchéance d'un «président démocratiquement élu».

La CEDEAO était dans cette exigence surréaliste de ramener IBK à son fauteuil perdu quand certains partenaires, dont la France, optent pour une position différente, plus responsable, moins passionnée, plus pragmatique, plus en phase avec la volonté populaire qui s'exprimait depuis des mois dans les villes du Mali. En plus des divisions internes au sein de la CEDEAO par rapport à la position à prendre vis-à-vis du coup d'Etat, il y a eu cette tacle de la France qui apparaît comme un cinglant désaveu pour le directoire de la CEDEAO abandonnée sur son option guerrière, peu opérante pour un pays gravement malade qu'il faut panser avec délicatesse, non dans la rancœur et dans l'émoi d'une compassion mal maîtrisée, brutale, non convenance. Après quelques jours où la position de la France, mitigée pour se conformer à l'émoi général ambiant exprimé par principe, finit par se dissiper, Paris a revu sa copie et désormais pour la France «Le retour d'IBK est irréaliste» et qu'il faut rester lucide dans la lecture du problème malien pour comprendre aussi, qu'IBK aura mérité ce qui lui arrive, car bien de partenaires avaient fini par comprendre qu'il n'était pas l'homme de la situation. Le drame est que cette lecture française est valable pour beaucoup de régimes de la sous-région. Autant la France pourrait reprocher à IBK une gestion familiale de l'Etat, une gouvernance militaire catastrophique, autant dans d'autres pays comme le Niger, une telle analyse est possible et fondée. On comprend donc que pour la France, dans ces conditions, pour éviter au Mali le pire et l'effondrement de l'Etat qui ne tient qu'à quelques symboles qui résistent encore, il y avait urgence à opérer cette «chirurgie». Dans ces temps d'incertitude pour le Mali, pour la France, le départ d'IBK du pouvoir est «un moindre mal» et Paris, par réalisme, ne saurait trop s'en plaindre, même si selon un officiel français, cela fait bien longtemps que



les ponts sont coupés entre IBK et Emmanuel Macron qui ne saurait s'accommoder de certaines molleses dans la gestion du pouvoir pour n'avoir aucune maîtrise de la situation d'un pays qu'on prétend gouverner. Dans les fâcheries de la France, IBK ne pouvait donc pas avoir le soutien qui le sauve et ce nonobstant le soutien indéfectible mais tout aussi trouble des pairs qui s'est révélé inefficace. Ce soutien, très peu pensé finalement, est mal compris des peuples de l'espace et pour ce, n'a réussi qu'à éloigner la CEDEAO des peuples pour la réduire à un simple syndicat de présidents en mal de légitimité qui s'en servent à protéger leurs arrières.

Le Coup d'Etat manqué de la CEDEAO...

La CEDEAO, non contente de voir l'ami évincé du pouvoir, cherche à mettre la junte au pouvoir dans une situation inconfortable, ne pouvant comprendre quel tort ses mesures rancunières pouvaient causer au peuple, et non pas aux «soldats mutins». On a beau lui dire que ce n'est pas la bonne manière, la CEDEAO persiste dans l'erreur, et de visioconférence en visioconférence, rigide, elle s'emploie à corser ses mesures, à rendre difficile la vie aux maliens soi-disant pour ramener l'ordre constitutionnel normal. Mais depuis que la France a fait comprendre que le coup d'Etat est

consommé et qu'il faut désormais parler de transition, les ardeurs de l'institution que dirige le nigérien, Mahamadou Issoufou, se sont émoussées, mais non assouplis pour autant, tenant toujours à dicter ses choix au peuple du Mali et à son armée à qui elle veut imposer une direction civile, à défaut une personnalité militaire non en fonction. Comment peut-on croire que parce que des militaires sont au pouvoir, l'armée ne serait pas restée dans les casernes et qu'elle ne pourrait pas faire face à la menace terroriste ? C'est absurde. Personne ne comprend cette analyse et il faut le comprendre, on ne saura cantonner une armée à sa mission républicaine, tant qu'on ne saura pas gouverner de la manière la moins reprochable possible. Son irruption sur le terrain politique n'est que la conséquence de la mal gouvernance, une réponse à l'entêtement d'hommes qui ne font aucune concession ou tentent de s'incruster au pouvoir. On comprend que des gens s'en préoccupent surtout lorsque gouvernant, ils ne peuvent soutenir ceux qui, dans leur pays, se battent pour la bonne gouvernance, s'offusquant de leur engagement pour les envoyer en prison, à la place des délinquants qui auraient pu répondre de leurs actes répréhensibles. Alors, lorsque le président nigérien, président en exercice de la CEDEAO, en direction de ses pairs dit : «Pour un pays, le putschisme est une

CEDEAO et Junte militaire malienne

Une intransigeance inopérante



grave maladie. Pour en guérir, une seule ordonnance : les sanctions. Elle est certes amère, mais n'en est-il pas ainsi en médecine, pour beaucoup de maladies ? C'est ce que notre organisation commune a compris lors de sa visioconférence du 20 août 2020, en condamnant fermement le coup d'Etat, en demandant instamment la libération du président de la République malienne Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta et son rétablissement en tant que président de la République», personne ne comprend cette fixation sur des sanctions qui auraient pu s'appliquer à d'autres pays où d'autres formes de coup d'Etat sont en train d'être perpétrés sous l'œil complice et complaisant de la CEDEAO en déliquescence, cette fameuse gardienne de la démocratie en perte de vitesse. La même ordonnance du médecin politique aurait pu être prescrite à ces régimes qui gèrent mal, détournent, violentent la démocratie. Quand des princes peuvent impunément détourner les moyens de l'Etat consentis à une armée en guerre au seul confort de leurs familles, n'est-ce pas plus grave qu'un coup d'Etat qui permet à la démocratie de respirer comme celle qui avait permis à Issoufou d'arriver au pouvoir il y a un peu plus d'une décennie, sans qu'à l'époque, il ne pense à ces sanctions, ne pouvant même pas

condamner par principes, l'usage des armes pour s'emparer du pouvoir. N'est-ce pas d'ailleurs lui qui appelait l'armée «à ne pas obéir à un ordre manifestement illégal» ? Il faut donc arrêter d'infantiliser les peuples. Tant qu'on ne fera pas la démocratie que veulent les peuples et pour lequel ils auront souvent payé le prix du sang, ils se battront et personne, pas même des textes farfelus, ne leur peut leur denier ce devoir moral et politique à faire face à l'Histoire.

La CEDEAO ne peut donc pas être plus légitime que le peuple malien pour choisir pour le Mali à la place de ses enfants. Pourquoi donc veut-elle choisir celui qui doit gérer la transition au Mali ? Est-ce elle qui a fait le coup d'Etat pour vouloir avoir le dernier mot dans les mutations en cours au Mali ? Quel homme à la tête de la transition ? Les Maliens peuvent le savoir, pas la CEDEAO et là même, en concertation avec les militaires qui ne sauraient en être écartés au risque de produire les mêmes effets. Comment peut-on vouloir que par un tel truchement, un autre plus acquis à la cause d'IBK et de la CEDEAO récupère le pouvoir pour régler des comptes à la Junte ? On comprend que la Junte ne puisse pas accepter les directives de la CEDEAO. C'est dire toute la délicatesse de la situation dans laquelle le Mali se trouve

aujourd'hui.

Tergiversation...

De la même façon que la CEDEAO, manquant de solutions adéquates à la crise malienne, usant de fantaisie autant que d'absurdité, la Junte elle-même, semble ces derniers jours errer, perdant la boussole qui la conduisait au pouvoir. Par ses indécisions, elle semble cultiver la méfiance à son égard avec aujourd'hui, beaucoup d'acteurs, dont du M5, qui vivent quelque peu le regret de leur euphorie débordante en ce jour d'une prise de pouvoir, commencent à douter et souvent à prendre des distances. Ces soldats mutins qui écourtaient les souffrances d'un peuple en lutte qui pouvait croire que l'heure est venue d'amorcer un nouveau départ, doivent donc avoir du tact. La chose politique est assez délicate. Il y a donc pour le CNSP (Comité National pour le Salut du Peuple) à se ressaisir pour que la CEDEAO n'ait pas raison de son acte en faisant corps avec le peuple, en rassemblant autant que possible pour amener les maliennes et les maliens à s'approprier ce nouvel acte héroïque par lequel, le peuple devra prendre en main son destin, pour être capable de rêver de lendemains meilleurs pour le Mali, ce pays qui revient de loin. En laissant des fractures se creuser au sein de la société civile pour éloigner des pans importants de la société malienne de son armée, ou du moins de la Junte, les militaires au pouvoir risquent de se fragiliser pour perdre, si ce n'est le pouvoir comme le souhaite la CEDEAO qui cherche à saborder son projet, au moins de cesser d'incarner l'espoir qu'il suscitait au sein du peuple. Il est dès lors important pour le CNSP de se ressaisisse, car la situation du Mali ne peut aujourd'hui s'accommoder de nouvelles incertitudes, de nouveaux

dérapages. Il faut aujourd'hui saisir la nouvelle situation pour projeter le Mali sur de nouvelles terres plus radieuses, plus paisibles, plus rassurantes. Le peuple malien en a besoin après des années d'errements, de tragédies multiples, de vie difficile. Et c'est pour cela que pour la France, peut-être pour d'autres pays également, ce qui se vit aujourd'hui dans le pays est :

«Une opportunité de relancer les réformes...»

Le Mali doit tenir à son unité, à sa grandeur et pour ce, le CNSP ne doit pas oublier sa première déclaration dans laquelle il appelait toutes les composantes de la nation à se joindre à elle pour porter le Mali à de nouvelles gloires. Il comprenait alors que, seul, il ne peut jamais porter l'ambition de pacifier le Mali, d'apaiser sa démocratie, de réconcilier l'Etat et le citoyen. Les gestions politique, démocratique, économique, militaire, doivent dans leur ensemble être revues afin de ramener la gouvernance étatique sur les normes établies qui fondent la République et l'Etat de droit.

Le CNSP doit encore être plus vigilante. Il nage dans des terres marécageuses où abondent bien de crocodiles... A.I

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba
99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

Email: lecanardenfurie@gmail.com

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur
Les presses de G.I.N

Y-a-t-il des mouchards au sein de la société civile ?

Selon une source confidentielle, il y a au sein de la société civile nigérienne des mouchards pour le compte du régime. Certains observateurs commencent à se poser des questions sur le comportement de certains soi-disant acteurs de cette société civile nigérienne. Ces observateurs se demandent pourquoi depuis la marche du 15 mars 2020, cette société ne donne aucun signe de vie ? L'on se rappelle qu'en mars 2020, des organisations de la société civile avaient organisé une manifestation pour exiger des sanctions contre les auteurs, co-auteurs et complices des détournements au niveau du ministère de la Défense nationale ; manifestation à l'issue de laquelle certains de ces acteurs ont été interpellés et incarcérés. De-

puis lors, trois d'entre eux continuent de garder prison, à savoir : Maikoul Zodi, Mounkaïla Halidou et Moudi Moussa, un confrère. Toujours selon cette source confidentielle, il aurait été décidé, quelque part, que ces trois acteurs de la société civile doivent rester en prison jusqu'après les élections de 2020-2021. Voilà les raisons pour lesquelles ils continuent à garder prison. En ce qui concerne leurs camarades libérés et qui veulent reprendre les manifestations, les mouchards qui les ont infiltrés s'opposent chaque fois à leurs actions. Il paraît même qu'en mars passé, parmi les mouchards, quelqu'un aurait reçu de l'argent de la part d'une haute personnalité par l'intermédiaire d'un député. Affaire à suivre.

A.Y

Coalition citoyenne pour la République (CCR) : lancement d'un nouveau front CCR contre le régime de Mahamadou Issoufou



Dans leur déclaration, les initiateurs ont motivé les raisons qui les ont conduits à la mise en place de ce front commun. Après avoir rappelées toutes les actions entreprises depuis la Conférence nationale par « le peuple nigérien », pour la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et la promotion de la bonne gouvernance, la CCR a tiré à boulets rouges sur la « gestion chaotique du régime de Mahamadou Issoufou », qu'elle accuse d'avoir remis en cause « les valeurs fondamentales de la République ». « Force est de constater aujourd'hui que notre bien commun, la République est en danger parce que menacer d'expropriation par une poignée d'individus qui veulent en faire leur propriété privée. En effet, dans

le régime de Mahamadou Issoufou, en lieu et place de la bonne gouvernance adossée aux valeurs fondamentales de la République, se sont développées des pratiques malsaines de gouvernement caractérisée par le : clientélisme, l'exclusion, l'intolérance, l'arbitraire, l'impunité, l'injustice, la corruption, le népotisme, les dérives autoritaires, le régionalisme, l'ethnocentrisme, le clanisme et le culte de la personnalité. Ces méthodes pernicieuses de gestion ont porté atteintes à la souveraineté nationale et ont abouti à l'instauration d'une dictature personnelle entièrement au service d'une économie criminelle et de prédation et à la propension à privilégier les intérêts extérieurs au détriment de l'intérêt national ».

Source (actuniger.com)

Insertion légale VENTE SUR SAISIEIMMOBILIERE

A la requête d'Orabank Niger, succursale d'Orabank Côte d'Ivoire, Société Anonyme au capital de quarante-quatre milliards quatre cent quarante-trois millions sept cent cinquante mille (44.443.750.000) de francs CFA, ayant son siège social à Niamey, (République du Niger), Avenue de l'Amitié, BP 10.584, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le numéro: RCCM-NI-NIA-2017-M-1748 agissant par l'organe de Monsieur YOUNNOUSSI ABDOUL, Directeur Général Adjoint d'Orabank Côte d'Ivoire en charge de la gestion de la succursale du Niger, assistée de Maître HAMADOU Kadidiatou, Avocat à la Cour, Niameysé Cabinet d'Avocats, Rue du Kawar Kalley Est KL 49, Tel 20.33.01.85/84.06.06.85, au siège duquel domicile est élu pour la présente et ses suites, et auquel devront être faites toutes notifications, significations ou offres réelles.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, sis au Palais de Justice de ladite ville, salle ordinaire des dites audiences, le **MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 à 09 heures**, jours et heures suivants, s'il y a lieu ;

En vertu de la grosse en la forme exécutoire de l'affectation hypothécaire en date du 22 Mars 2016 passée par devant Maître ADAMO HAROUNA Daouda, Notaire à la résidence de Niamey. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation :

- Un terrain urbain non bâti d'une superficie de Quatre cent (400) mètres carrés sis à Niamey, dans la zone du lotissement CITE ENSEIGNANT C, formant la parcelle Q de l'ilot 17 803, objet du

Titre Foncier N° 46 669 de la République du Niger

Saisi sur :

Monsieur ADAMO MAHAMANE, né le 01/01/1961 à Founkoye / Tahoua, de nationalité nigérienne, exploitant et promoteur de l'entreprise individuelle « ENTREPRISE AMMAS » immatriculée au registre de commerce et du crédit Mobilier de Niamey sous le numéro n° RCCM-NI-NIA-A-2010-A-695, NIF 16 891/R Niamey/Niger, **DÉBITEUR PRINCIPAL ET CAUTION**

Mise à prix : 3.000.000 FCFA ;

Les enchères ne pourront être moindres de 500.000 FCFA et pourront être portées ministère d'un avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes.

Fait et rédigé à Niamey, le 28 Août 2020 par Maître HAMADOU Kadidiatou, Avocat à la Cour ;

Pour tout renseignement s'adresser :

1°) Maître HAMADOU Kadidiatou, Avocat poursuivant, Niameysé Cabinet d'Avocats (NCA), Rue du Kawar Kalley Est KL 49, Tel 20.33.01.85/84.06.06.85.

2°) Le Greffier en Chef près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, dépositaire du cahier des charges.

3°) Maître Mohamadou Adamou Barmou, Huissier de justice près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, y demeurant.

Pour extrait

Maître HAMADOU.M Kadidiatou
Avocat à la Cour